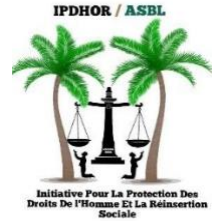




Initiative pour la Protection des Droits de l'Homme et la Réinsertion sociale
Siege Social : N°118 /AV.3Z,Q.MOISE TSHOMBE/C.MANIKA,V.KOLWEZI, LUALABA/
Tel :+243824744447/996751373
Email :ipdhor.asbl@gmail.com/info
N°IMPOT . A2528986K;F92/55.006
Twitter: @ipdhor
Site : www.ipdhor-drc.org



COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 0022/IPDHOR/OCTOBRE 2026

KOLWEZI : UNE SEMAINE DE PSYCHOSE GÉNÉRALISÉE SUR FOND DE SILENCE DES AUTORITÉS PROVINCIALES DU LUALABA

L'Initiative pour la Protection des Droits de l'Homme et la Réinsertion Sociale (IPDHOR) exprime sa profonde inquiétude face au climat de peur et d'insécurité qui prévaut dans la ville de Kolwezi depuis les échauffourées survenues entre les exploitants miniers artisanaux et les forces de l'ordre, du 19 au 26 octobre 2026.

Après avoir mené une investigation de ces événements auraient entraîné plusieurs décès, fait plus de 20 blessés et conduit à l'arrestation de plus de 60 personnes. Quatre blessés seraient toujours hospitalisés au Centre de santé de Kasulo, sans n'avoir bénéficié ni de visites ni d'une assistance suffisante des autorités provinciales.

L'absence de communication officielle claire sur les circonstances des violences, le bilan humain et les mesures prises pour rétablir la sécurité contribue à entretenir un climat de peur et d'incertitude au sein de la population.

Ce lundi 26 octobre 2026, la situation demeure préoccupante. Des informations faisant état d'attaques contre des travailleurs de Chemaf, attribuées à des individus présentés comme des exploitants miniers artisanaux, ont accentué la panique dans la ville de kolwezi .

Des mouvements de fuite et de dispersion sont signalés dans plusieurs quartiers, notamment à Mutoshi, Kasulo, Cinq, Diur et Lafatain. Des parents se précipitent pour récupérer leurs enfants dans les écoles, tandis que des travailleurs et des habitants cherchent à se mettre à l'abri.

L'IPDHOR rappelle que les différends liés à l'exploitation minière artisanale et à l'accès aux sites miniers ne peuvent justifier des violences contre les civils ou les travailleurs. La protection de la vie humaine doit demeurer une priorité absolue.

Face à cette crise, l'IPDHOR :

- Exige du gouvernement provincial du Lualaba une communication officielle immédiate sur la situation sécuritaire, ainsi que des mesures urgentes de protection des populations et de prise en charge des blessés.
- Demande au gouvernement national d'accorder une attention particulière à la situation de Kolwezi et d'envisager une mission indépendante d'évaluation des violences.

- Réclame la publication d'un bilan officiel et transparent des décès, des blessés et des personnes arrêtées. L'organisation demande également que les lieux de détention soient communiqués, que les droits des personnes interpellées soient respectés et que des enquêtes indépendantes établissent les responsabilités éventuelles.
- Demande la suspension du ministre provincial de l'Intérieur et de la Sécurité, et celui des mines dans l'attente d'une évaluation administrative de la gestion de cette crise.
- Appelle l'Entreprise générale du cobalt (EGC) à promouvoir un dialogue inclusif entre les exploitants artisanaux, les coopératives, les entreprises minières, les entités de traitement et les autorités, afin de rechercher des solutions durables aux revendications des communautés.

L'IPDHOR déplore que, face à une situation aussi préoccupante, la population demeure dans l'incertitude. Elle appelle toutes les parties à la retenue, au dialogue et au rejet de toute forme de représailles.

Les autorités ont la responsabilité de protéger les personnes, de prévenir les violences et de garantir que les interventions des forces de l'ordre respectent les droits humains et les lois en vigueur.

La sécurité des communautés, la protection des travailleurs et le respect des droits humains ne sont pas négociables.

Fait à Kolwezi, le 26 octobre 2026.

Pour l'IPDHOR

La Direction exécutive

Initiative pour la Protection des Droits de l'Homme et la Réinsertion Sociale (IPDHOR Asbl)

Luc LUKUSA Directeur des Programmes

